

LE CLIVAGE TRIPARTITE DANS L'AMENAGEMENT DE L'ETAT-LIMITE

Par Audrey Demaison- Janvier 2010

Préface d'Yves Brault

Je suis très heureux de présenter l'article d'Audrey Demaison, étudiante du groupe Toulouse 11. Ce texte est un résumé du mémoire qu'Audrey a présenté à l'Université du Mirail (Toulouse) dans le cadre de son mémoire de Master 1 en psychologie clinique le jeudi 25 septembre 2009. En effet, cet article constitue un apport décisif, selon moi, à la question complexe et controversée des États-Limites dont on sait que l'un des symptômes majeurs est le clivage. Audrey présente deux notions fécondes :

1. Le concept d'aménagement développé autour d'une description renouvelée du Moi et du Je.

Différent du concept de structure, celui d'aménagement ouvre des perspectives excitantes sur une clinique humaine des psychopathologies.

2. L'aspect tripartite du clivage. Cette idée est encore plus intéressante : elle permet de comprendre et d'unifier l'extraordinaire variété des manifestations des États-Limites et ouvre aussi tout un champ de recherches.

Un peu abstraite dans sa présentation, cette étude mérite l'effort d'une lecture attentive. Le lecteur expérimenté dans sa pratique de psychothérapeute ne pourra manquer d'y trouver matière à réflexion et - qui sait ? - y apporter son expérience clinique.

INTRODUCTION

Cet article est purement conceptuel, ou devrais-je dire théorique. Il est le fruit d'une démarche de questionnements et de recherches, d'essais et de propositions concernant ce qui existe et ce qui peut être éventuellement envisagé quant à la problématique État-Limite et à la question du clivage. Il se présente comme un possible et non comme une réponse absolue et définissante.

Il s'agit alors d'investir la métapsychologie comme un « re-père » soutenant des possibles conceptuels en sachant qu'ils ne peuvent saisir l'intégralité de la réalité d'une personne.

OBJECTIF ET INTÉRÊT DE CET ARTICLE

L'objectif de cette recherche se situe dans l'agrégation des métapsychologies freudienne et postfreudienne, et de l'Analyse Psycho- Organique. Lorsque je parle de la théorie APO, il s'agit de ma manière de la comprendre et de l'investir.

L'intérêt de ce travail se situe à deux niveaux. D'une part, je remanie le concept de moi freudien pour donner une autre définition du *Moi* en proposant une vision selon deux organisations, le moi psychique et le moi organique. De plus, je développe le concept de *Je* et je propose une conception personnelle du terme aménagement. D'autre part, et c'est ce qui me paraît novateur dans la compréhension des États-Limites, j'envisage la problématique État-Limite en tant qu'aménagement spécifique fonctionnant autour d'un clivage tripartite. Dans la littérature actuelle, le clivage est considéré comme une caractéristique essentielle de l'aménagement État-Limite. Il s'agit de l'un des mécanismes de défense mis en place face à l'angoisse. C'est à partir de ce *Moi* et de ce *Je* que le clivage tripartite peut se comprendre, puisqu'il s'entend selon le clivage du *Moi*, le clivage du *Je* et le clivage de l'Objet.

LE TERME D'AMÉNAGEMENT

Le terme d'aménagement est à entendre à deux niveaux.

D'une part, il s'agit d'un ajustement du *Moi*, essentiellement inconscient et présent dès les premiers instants de vie, quant aux organisations du moi psychique et du moi organique, mais aussi en lien avec la nature de leur connexion. (Je développe plus loin ces trois concepts de *Moi*, moi psychique et moi organique).

D'autre part, c'est un agencement de trois formes; Unaire, Duel, Ternaire. Je fais donc ici référence à la théorie des Trois Formes mais également au nœud Borroméen. De manière schématique, il y a trois « ronds » qui se chevauchent et qui forment un « équilibre » et donc un aménagement particulier et singulier. Ce nœud vient marquer une rupture quant à la conception classique de la structure dans la littérature de la psychologie clinique. Je propose d'apporter deux réflexions personnelles à ce nœud afin de mieux définir mon concept d'aménagement. D'une part, j'envisage celui-ci, schématiquement, comme ayant des « ronds » de tailles différentes. Selon la prévalence de l'une des formes, le « rond » correspondant est plus grand et la faible expression d'une autre se signifie par un « rond » plus petit. Donc selon la taille et l'importance de ces trois formes dans l'aménagement de la personne, le schéma montrerait des ronds et des agencements différents. Ce qui permet alors d'envisager un aménagement psychotique, État-Limite ou. D'autre part, chacune de ces formes, ou de ces « ronds » ont des caractéristiques, des colorations, des marques, des empreintes... différentes. Ce qui expliquerait que deux aménagements identiques dans leur prévalence (par exemple, psychotique) soient différents dans leur type (par exemple, la schizophrénie et la paranoïa).

De plus, ceci est aussi valable pour deux aménagements de type identique (par exemple, la paranoïa), où il y a cependant deux expressions différentes de chacun d'eux. Ces différences tiennent à l'histoire et au vécu de la personne,

et constituent donc sa particularité comme sa singularité. L'aménagement est donc cette combinaison des trois formes selon leur taille, leur caractéristique et leur agencement.

J'utilise le terme de positionnement pour parler de la mise en place d'une de ces trois formes selon le contexte. Donc selon la situation, une de ces trois formes prend le dessus sur les deux autres. Ainsi, plus cette forme est importante plus elle a de possibilités d'être exprimée. Les aménagements psychotique, État-Limite et névrotique se comprennent alors selon la prévalence respectives de l'Unaire, du Duel et du Ternaire. Cependant, dans la mesure où la personne peut être amenée à faire un travail thérapeutique, son rapport au monde et à elle-même peut évoluer, elle peut transformer, transcender et réajuster son présent. En ce point, je m'appuie sur l'enseignement.

Ce concept d'aménagement marque une différence fondamentale avec celui de structure. Je ne considère donc plus la psychose, l'État-Limite et la névrose comme des structures bien distinctes mais comme trois aménagements de prévalence différente où trois formes s'agencent et où le *Moi* cherche un équilibre entre psyché et soma.

LE MOI

Il est constitué du moi psychique, du moi organique et de la connexion organique (images, sentiments, émotions) qui les relie. Ce modèle est donc inspiré de la théorie APO (concept – connexion organique – organique profond). Il est défini par l'organisation de ces deux mois et de la nature de leur lien. Il correspond à l'ajustement singulier du rapport du Dedans et du Dehors.

→ Schéma du *Moi*

LE MOI PSYCHIQUE

Il ressemble pour beaucoup au moi freudien dans son aspect topique et dynamique, bien que je ne le définisse pas comme une instance psychique. Il s'agit du monde intrapsychique dans son ensemble, à l'intérieur duquel se trouve le *Je* (développé plus loin) dont l'expression dépend de sa place dans le moi psychique. Il correspond au fonctionnement psychique, à la nature de l'anxiété, aux conflits psychiques, à la fixation libidinale, à la place des processus primaires et secondaires, aux mondes symbolique et imaginaire... Il tente de maintenir un équilibre, d'une part, entre les instances pulsionnelles revendicatrices du ça et les instances des impératifs surmoïques (ou les exigences de l'Idéal du moi) et, d'autre part, entre ce qui est conscient, préconscient et inconscient. Il est le médiateur entre le principe de réalité et ses exigences, et le principe de plaisir et ses besoins. Il tient le rôle de défenseur de l'intégrité de la personne et met ainsi en place des mécanismes de défenses et de protection.

Il est en lien inévitablement avec la pulsion de vie et la pulsion de mort. C'est pourquoi je parle d'organisation psychique. Ce moi psychique se crée notamment dans la relation à l'Autre, relation toujours imparfaite et manquante. C'est autour de ces manques et de ces frustrations qu'il tente de se construire. Il est donc aussi le lieu des contrats inconscients. Il ne peut être envisagé sans son lien avec le moi organique. Son empreinte dans l'organique me paraît indéniable. Il est donc relié à celui-ci par la connexion organique.

LE MOI ORGANIQUE

Le moi organique peut se comprendre en tant que corps physique, corps ressenti, corps vécu, corps sensation, corps apparence, corps objet, mais aussi en tant qu'espace de vie, image spéculaire, image de soi. Il regroupe les aspects physique, énergétique, sensible et sensitif.

Entre le moi psychique et l'Autre, il y a le moi organique. C'est l'interface entre le Dedans et le Dehors. Le moi organique est aussi lié à l'Autre en tant qu'image de moi que je perçois en l'Autre et que l'Autre me donne. Cette image correspond à ce que l'Autre me renvoie. Le moi organique, c'est tout cela à la fois et certainement bien plus encore. Il est corps physique fait de chair et d'os, image spéculaire que me montre le miroir et image de moi en l'Autre. Il s'agit aussi de l'enveloppe physique (en lien avec le Moi-peau) et énergétique perçue comme plus ou moins perméable. Il renvoie autant à l'apparence qu'à la sensation interne.

LE JE

Il est le nœud central du moi psychique. Il correspond à l'assise narcissique et identitaire de la personne. Il fait donc partie du moi psychique sans pour autant le définir pleinement. Il sous-entend l'existence et le travail d'émergence de la personne ainsi que la place qu'elle a dans la société.

Ainsi, il est possible de rencontrer une personne (le *Moi*), sans savoir vraiment qui elle est au fond (le *Je*). Ceci est particulièrement visible pour les personnalités faux-self. Il laisse donc entrevoir le travail d'appropriation ou non, de la pensée et de l'action. Il est en lien avec l'incarnation, l'ancrage et l'appropriation. Différente de l'ancrage qui correspond à la faculté de la personne à être dans le Réel, l'incarnation relève de la notion d'authenticité et fait référence au fait d'être soi. C'est la faculté de la personne à être au plus juste avec elle-même. Quant à l'appropriation, cela renvoie à la capacité à se sentir exister et sentir son *Je*, son identité. Son développement prend sa source dans l'introjection des Objets (objets internalisés). Il est donc en lien avec les imagos, en d'autres termes, avec les parents symboliques et réels.

Cependant, le *Je* n'est pas coupé du moi organique. Il est relié finement à celui-ci. Il a ceci d'organique qu'il est rattaché au corps et à son image et s'incarne dans celui-ci au tout début du développement par le lien physique avec la mère, en lien avec l'attachement, et s'élabore autour de la phase du stade du miroir, décrite par différents auteurs ; Jacques Lacan tout d'abord, mais aussi Françoise Dolto.

Il peut être repérable dans l'utilisation du *Je* dans le langage verbal. La manière d'employer « Je... », qu'a la personne lorsqu'elle parle, exprime une partie de ce qui se joue au sein de ce *Je* interne.

LE CLIVAGE DE L'OBJET

Il me semble préférable d'aborder en premier lieu la question du clivage de l'Objet car elle est moins discutable. Cela correspond, selon la littérature actuelle, au mécanisme de défense central et fondamental des États-Limite. Ce concept de clivage de l'Objet apparaît pour la première fois en 1929 dans l'article de Mélanie Klein intitulé « Personnification dans le jeu des enfants ». Le moi primitif (ou précoce) entretient avec ses objets des relations partielles et n'est pas en mesure d'intégrer et de reconnaître que les bons et mauvais aspects des objets, en tant que plaisants ou frustrants, ainsi que leurs multiples fonctions appartiennent en fait à un seul et même objet. Cette impossibilité d'intégration qui se prolonge au-delà de l'enfance et se loge dans le fonctionnement défensif de la personne, constitue selon elle la défense la plus primitive contre l'angoisse.

Ensuite, l'école kleinienne en vient à la notion de dédoublement des imagos, mécanisme de défense à l'œuvre pour lutter contre l'angoisse de perte de l'Objet. Ce que je trouve intéressant dans cette conception c'est la notion d'« imago », image ou schème imaginaire acquis et n'étant pas le reflet du Réel et étant ce à travers quoi la personne vise autrui. Je relie ce concept à celui d'objet(s) interne(s), représentations inconscientes

internalisées suite à l'expérience de la relation avec la mère et le père réels, qui orientent les relations suivantes, souvent différentes de la réalité.

Je propose donc de considérer l'Objet à deux niveaux, en tant qu'Autre de la relation et en tant qu'objet(s) du monde extérieur en lien avec la notion d'addiction. Le clivage de l'Objet ne peut être à l'œuvre dans la psychose puisque l'Objet n'est pas suffisamment différencié du *Moi*, ni dans la névrose, où il est intégré.

LE CLIVAGE DU JE

L'apport d'Otto Kernberg au sujet du clivage permet de faire un lien entre le clivage de l'Objet et le clivage du *Je*. Selon cet auteur, la notion de « faiblesse du moi » est « caractéristique de l'organisation limite de la personnalité » dans le sens de la prédominance d'opérations défensives primitive du moi, le manque de contrôle pulsionnel, le manque de tolérance à l'angoisse et le manque de développement des voies de sublimations dans le sens de capacité à investir une activité, par exemple, au-delà des besoins narcissiques (Kernberg, 1989).

À mon sens, il s'agirait plutôt d'une faiblesse du *Je*. Le *Moi* reste précoce dans son mode défensif et rend le *Je* manquant dans sa capacité à intégrer les « bons » et les « mauvais » objets internes ou les introjections « positives » et « négatives ». La difficile synthèse des introjections et des identifications engendre une instabilité identitaire lorsque cette division défensive n'est pas remplacée par des « opérations défensives d'un niveau plus élevé ». Le clivage devient une protection du *Je*, car aussi longtemps que ces états contradictoires de celui-ci restent séparés les uns des autres, l'angoisse est évitée et les « bonnes » parties sont protégées des « mauvaises ». Ainsi, les images d'objets « totalement bonnes » ne s'intègrent pas aux images d'objets « totalement mauvaises » et la même chose est vraie pour les images de soi « bonnes et mauvaises ».

Cet apport me conduit à envisager que le mécanisme de clivage engendre une défaillance et une instabilité dans l'assise identitaire et narcissique, ainsi qu'une faille ou une « faiblesse » du *Je*.

Tout comme l'Objet est clivé, le *Je* l'est aussi, ce qui influence alors l'image qu'a la personne de l'Autre et d'elle dans le sens d'un clivage de l'Objet et du *Je*, en bon et en mauvais. Si je me réfère à Mélanie Klein, de la trajectoire du rapport du *Je* aux objets internes dépend le soutien du *Je* par ces derniers, de même le soutien du *Je* par l'identification à ces objets. Je peux alors définir le lien entre les objets internes et le *Je* comme fondateur du devenir narcissique et identitaire de la personne, dans la mesure où les objets internes deviennent des parties du *Je*. Ces notions de clivage de l'Objet et clivage du *Je* laisse entrevoir une symétrie entre le Dedans et le Dehors : là où l'Objet interne est clivé, le *Je* l'est aussi et là où le *Je* est clivé, l'Objet externe l'est aussi. Cette re-liance à l'image de l'Autre et de soi amène l'État-Limite vers la dépendance à l'image. Si l'image n'existe plus, l'objet de l'image non plus.

Ainsi, je propose de considérer un autre type de clivage, celui du *Je*. Il peut se repérer dans les contrastes entre les bonnes images de soi et les mauvaises, mais aussi dans le clivage en deux parties dont l'une est capable de conscience en essayant de combattre malgré les menaces de l'angoisse et l'autre qui s'y soumet, faisant obstacle à la première.

Il me semble alors intéressant de souligner que le clivage du *Je* est spécifique des États-Limite.

L'on peut retrouver dans la psychose comme dans l'État-Limite un clivage du moi psychique mais pour le premier, il est en lien avec la réalité et pour le second avec le *Je* et donc avec l'assise identitaire et narcissique.

LE CLIVAGE DU MOI

Je crois que dans le cadre des États-Limite, il existe aussi une coupure du *Moi*. Cela ne se joue pas avec la réalité, comme dans le cas de la psychose, mais entre le moi psychique et le moi organique.

La réconciliation de la psychanalyse avec le corps, les études sur la psychosomatique, la psychologie corporelle et la bioénergie, les courants de pensée novateurs telle que l'Analyse Psycho-Organique, ainsi que les recherches actuelles sur l'effet et l'importance du corps sur le psychisme permettent d'appréhender le concept du *Moi* selon deux domaines, celui du psychisme et celui de l'organique. Cette notion permet également une appréhension intéressante des sentiments. Le *Moi*, pouvant refuser leur décharge, se montre une instance dérivée du corps. Il est lié à la perception, à l'enveloppe, c'est un « être de surface », et aussi de « projection sur une surface ». C'est notamment, sur cet apport du « moi corporel » et d'idée de surface, que l'on peut voir apparaître l'origine du concept de « Moi-peau », introduit par Didier Anzieu dès 1974, dans le numéro 9 de la *Nouvelle Revue de psychanalyse*, et développé dans son ouvrage du même nom en 1985. Ce concept permet à partir de l'expérience de la surface du corps, au cours du développement, de se représenter comme renfermant des contenus psychiques. Durant l'enfance, il soutient la différenciation entre le moi psychique et le moi corporel sur le plan opératoire tout en restant lié sur le plan figuratif. « Le Moi-peau permet à l'enfant de se représenter lui-même comme moi « contenant les contenus psychiques », à partir de la surface de la peau » (Anzieu, 1995). Ainsi, le Moi-peau est une interface entre le Dedans et le Dehors, et fonde la relation contenant-contenu. Ce concept renvoie à l'idée d'une enveloppe cutanée, mais aussi sonore, visuelle, olfactive, suivant huit fonctions. Il sous-tend l'intérêt de sa construction sur les conséquences de l'organisation psychique puisque selon lui, le Moi-peau fonde la possibilité même de la pensée.

Différents auteurs ont décrit ce que je rassemble sous le terme de moi organique. Je fais référence, par exemple, « au cas de Nathalie » qui niait la réalité de son corps et de ses affects, voulant asexuée et insensible, sans besoin ni désir. Il est évoqué par Anne-Marie Baumgarten. Je constate alors que les travaux sur les psychotiques ou les États-Limite rendent compte plus précisément de ce moi organique. La somatisation, dans le cadre des névroses, est elle aussi significative.

Pour terminer avec cette distinction entre moi psychique et moi organique, la sensation est parfois très différente, voire opposée, à l'idée, la pensée. Par exemple, une anorexique peut se sentir et se voir grosse mais pour autant, peut comprendre et savoir que son poids est insuffisant. Dans ce cas, la sensation est trop forte et l'emporte sur la pensée. Ce décalage m'amène à faire l'hypothèse de ces deux moi que je relie avec le déni des affects et la coupure émotionnelle, et que je considère comme clivage entre le moi psychique et le moi organique. J'observe alors une différence entre le corps physique et le corps vécu.

Helen Deutsch décrit les personnalités « as if » ou « comme si » comme imposant « à l'observateur l'impression inéluctable que toute relation de l'individu à la vie a quelque chose en elle qui manque d'authenticité et, est cependant conçue « comme si » elle était complète. (...) Extérieurement, la personne paraît normale. Rien ne fait supposer l'existence d'un trouble (...) mais en dépit de tout cela, quelque chose d'intangible et d'indéfinissable s'interpose entre l'individu et ses semblables et fait naître invariablement la question: « Qu'est ce qui cloche? ». Il y a bien d'autres données intéressantes qu'elle approfondit, mais ce qui me semble important ici, c'est l'idée du déni des affects, de la coupure émotionnelle, de la difficulté à investir un objet d'amour.

Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un déni ou d'une incapacité à ressentir les émotions, mais qu'il y a une coupure qui rend impossible l'accès en un même temps de la pensée et de l'émotion (ou de l'affect, ou encore de la sensation) qui s'y rattache.

C'est comme si la personne était dans le moi psychique sans lien avec le moi organique et inversement. Lorsqu'elle est en contact avec son angoisse, son vide, elle ne peut élaborer, elle passe à l'acte, et ensuite, lorsqu'elle échange au sujet de son acte, elle se coupe des ressentis de l'expérience qu'elle vient de vivre. Ceci n'est qu'un exemple parmi tant de possibles de cette coupure dans le cadre de cet aménagement.

Je peux aussi citer l'exemple de la relation à l'Autre qui marque bien cette séparation, où la personne investit l'Objet non pas comme un être aimé, mais comme un objet venant combler un manque. Cette relation difficile à l'affect, la sensation et l'émotion, je la définis comme une autre forme de clivage du *Moi* et je rassemble tous ces comportements sous le clivage entre le moi psychique et le moi organique. Je crois qu'il y a une grande variété de formes de ce clivage du *Moi*, avec des expressions différentes. C'est pourquoi, je ne tente pas d'en faire le tour par des exemples précis, mais je le pose en terme de coupure à trois niveaux : l'affect, la sensation et l'émotion, chacune est plus à l'œuvre selon les situations et le type d'aménagement État-Limite.

LE CLIVAGE TRIPARTITE

Le clivage État-Limite est donc un clivage tripartite, c'est-à-dire qu'il y a trois niveaux de clivage : à la fois au niveau de l'Objet, au niveau du *Je* et au niveau du *Moi*. Il reste en lien avec les mécanismes de défense, communément reconnus, tels que la projection qui consiste à projeter sur l'extérieur (ou sur les autres) les pulsions inacceptables, l'idéalisation qui afin de protéger un objet des pulsions les plus destructrices, le *Moi* idéalise l'Objet, le qui permet de couper les sensations, les émotions, les pensées et l'identification qui consiste à s'identifier à l'objet afin de le protéger.

Au niveau du clivage de l'Objet, en son sens le plus simple, le clivage se situe entre les bonnes et les mauvaises images de l'Objet. Il est alors possible d'observer qu'il est soit idéalisé, soit rejeté, ou encore, totalement « bon », puis/ou totalement « mauvais ». D'un point de vue plus complexe, il est possible de considérer l'Objet de trois manières : en tant qu'Autre, en tant qu'objet de l'addiction et en tant d'objets internes. C'est ce dernier qui me permet de faire le lien avec le clivage du *Je*.

Le clivage du *Je* se fait entre les bonnes et les mauvaises images de soi. C'est un clivage lié à la faille narcissique et à l'Idéal du moi ; en interaction avec le clivage de l'Objet. Le clivage du *Je* est donc lié au clivage des objets internes. Il se clive tout comme il clive. Ainsi, le « Je ne suis pas capable », ou « Je suis nul (le) », puis en opposition « Je peux faire cela », ou « J'ai la capacité de faire ceci », prend une autre dimension, me semble-t-il, puisque cela parle bien de ces deux parties du *Je* qui sont constitutives de celui-ci et qui entrent dans un conflit où chaque partie s'exprime sans qu'elles communiquent ensemble. Il s'agit bien de cet endroit du narcissisme et de l'assise identitaire qui se clive en deux espaces qui prennent le devant de la scène successivement, et parfois de manière très croisée dans la rapidité du temps, sans pour autant qu'elles parviennent à se rencontrer. C'est dans cet impossible échange qu'elles combattent l'une et l'autre, et l'une contre l'autre, sans qu'elles deux puissent prendre appui dans le face à face. En ce sens, il est possible de voir apparaître le défaut de la loi, celle du combat en duel, sans qu'il y ait une réelle confrontation. Ce fonctionnement est aussi à l'œuvre par rapport aux objets internes.

Ce qui me semble alors évident est qu'il s'agit d'un seul et même phénomène, celui du clivage en lien avec cette notion de duel sans la loi de la rencontre. D'ici provient l'idée de symétrie du rapport de Dedans et du Dehors où l'espace interne clivé est projeté sur le monde extérieur sur le même mode de l'idéalisation et la dépréciation. En résumé, le mode du « bon »/« mauvais », ne s'intègre pas en la personne et ne lui permet donc pas d'avoir une vision, une représentation, une sensation d'elle intégrée, et il en est de même pour l'autre. Le risque de destruction des « bons » par les « mauvais » est alors trop important et l'angoisse trop forte pour que cette réunion interne s'étaye.

Pour le clivage du *Moi*, il ne peut s'entendre à présent qu'en tant que clivage entre moi psychique et moi organique, tous deux constitutifs du *Moi*. Il est à l'œuvre dans le passage à l'acte, ou toutes formes d'actions impulsives où la pensée n'intervient plus.

SYNTHÈSE

L'aménagement d'une personne dépend des organisations du moi psychique et du moi organique, et de la nature de leur lien. Le *Moi* est l'agencement et l'interrelation de ces derniers et l'aménagement est la forme que cela prend. La personnalité est donc la modalité d'expression de cet aménagement et la particularité du *Moi*.

Le *Je* est l'assise (et la force) identitaire et narcissique de la personne.

Dans le cadre spécifique de l'aménagement État-Limite, je fais l'hypothèse d'un Clivage tripartite, où le clivage se situe à trois niveaux : sur le *Moi*, sur le *Je* et sur l'Objet.

CONCLUSION

Dans l'aménagement État-Limite se joue une dualité, une bipolarité « l'un/l'autre ». Il n'existe sur cet axe que ces deux extrêmes, le pont ne se fait pas, les nuances intermédiaires non plus. Le terme de « l'un/l'autre » est choisi ici pour rendre compte d'un ensemble plus large de possibilités s'exerçant toujours sous le même mode, celui du duel. Il peut donc s'entendre en termes de « bon/mauvais », « blanc/noir », « idéalisation/dépréciation », « bien/mal », « on/off », « pulsionnel/contraignant », « plaisant/frustrant »,...

Dans la question du clivage État-Limite, il y a souvent une symétrie sous-jacente. Elle se joue selon deux possibilités, soit comme un miroir, soit comme compensation. Par exemple, de manière schématique, soit il y a idéalisation du Dedans et idéalisation (ou dépréciation) du Dehors, soit il y a dépréciation du Dedans et dépréciation (ou idéalisation) du Dehors.

La question du clivage dans le cadre des État-Limite est donc multiple et complexe, et je crois que pour comprendre ce phénomène à l'œuvre, il est nécessaire de prendre en considération l'élément temporel de « l'ici et maintenant ».

D'une part, parce que l'État-Limite se trouve précisément dans cet espace-temps. D'autre part, parce que ce mécanisme de clivage n'apparaît qu'en référence à l'instant. C'est en juxtaposant deux instants que l'on peut apercevoir ses effets et ses conséquences.

Pour finir, je crois que ces notions de *Moi* et de clivage tripartite sont fertiles. Peu à peu, nous laissons de côté la psychanalyse « pure » pour envisager une pratique plus axée sur le corps. Une approche plus large entre la psychanalyse et le corporel (APO), me semble être de plus en plus d'actualité, tout comme la question culturelle de l'État-Limite. Il serait alors intéressant, dans une démarche comparative, d'approfondir ces deux notions.

Soit d'une part, dans le cadre d'une étude différentielle au sujet du *Moi* où le but serait d'observer selon les trois grands types d'aménagements (psychose, État-Limite, névrose) la spécificité de l'agencement de celui-ci. Ainsi, nous pourrions distinguer des rapports de nature différente entre le moi psychique et le moi organique, de même qu'à soi ou au monde. Soit d'autre part, dans le cadre d'une recherche élargie au sujet du clivage tripartite où le but serait de repérer son fonctionnement selon les diverses formes d'expression de la problématique État-Limite. Ce qui permettrait de rendre compte qu'il s'agit d'un mécanisme spécifique et définissant l'État-Limite, ou d'observer qu'il est à l'œuvre dans certains types et pas d'autres, ou encore que, selon les types, il a certaines particularités, mais qu'il s'agit au fond toujours du même mécanisme. C'est l'hypothèse, a priori, que je fais.

Le clivage tripartite rend compte de la nécessaire construction d'un pont entre les différentes parties clivées. La stabilité émotionnelle de la personne et sa possibilité d'être à la fois en contact avec elle et à la fois inscrite dans la société de manière adaptée dépendent, selon moi, de ce travail de « re-liance ». Il me semble que la thérapeutique

avec une personne État-Limite s'oriente vers un travail de lien, tant au niveau de la personne elle-même que dans la relation. Pour ceux qui peuvent envisager qu'il existe un moi psychique et un moi organique, ce travail montre combien dans la relation thérapeutique il y a bien des facteurs que l'on ne maîtrise pas. Par la simple présence de quelqu'un, il se passe déjà quelque chose. La rencontre des deux moi psychiques (celui du professionnel et celui de la personne) crée cet indicible. Pour le professionnel, prendre conscience de cette partie là peut ouvrir beaucoup de portes et faire évoluer son approche, dans la mesure où il est à l'écoute de son moi psychique mais aussi de son moi organique.

Que lui disent-ils de la problématique de la personne? Qu'est-il possible (ou pas possible) de faire avec telle ou telle personne ? Un important travail personnel est nécessaire afin de pouvoir sentir ces deux moi et les utiliser comme éléments de repère. C'est ce que propose d'ailleurs l'APO avec la théorie des Trois Formes, partie que je n'ai pas développée dans ce travail, qui fait le lien entre l'Unaire, le Duel, le ternaire, et la thérapeutique.